



**Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle (OMPI)
Chemin des Colombettes 34
CH-1211 GENEVE 20
SUISSE**

La Haye, le 18 novembre 2005

Notre référence: REG/BNL/Opposition/ 2000019/FD
Votre référence: --
Numéro de l'enregistrement international: IR 829911
Marque: 1 (marque figurative)
Dossier traité par: F. Dufrasne (070 3491131)

Concerne: Décision définitive infirmant le refus provisoire

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que le Bureau a statué le 6 septembre 2005 sur l'opposition dirigée contre l'enregistrement international numéro **829911**. L'opposition a été rejetée dans son intégralité.

Toutes les voies de recours sont épuisées et la décision du Bureau Benelux est donc devenue définitive.

L'enregistrement international est dès lors protégé pour tous les produits contre lesquels l'opposition était dirigée.

Il n'est pas ici tenu compte des éventuelles limitations de la liste des produits et/ou services qui auraient été inscrites au registre international à la demande du titulaire.

Nous espérons que ces informations vous ont été utiles et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Paul Laurent,
Chef du Département Opposition